

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2014

L'an deux mille quatorze, le huit juillet, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation de Samuel MESTRE, premier adjoint.

Présents : Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Landry CARPENTHEY, Vanessa IBERT, Chantal MACIAS, Daniel RAOULT, Patrick VIGNAUD.

Excusés : Karine BORDINI, Patrick MAUMY, Philippe MERIGNAC

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Samuel MESTRE demande à chacun des conseillers de faire un compte rendu des réunions auxquelles il a participé.

Chantal MACIAS indique que l'élection du Président de l'USTOM aura lieu le jeudi 10 juillet 2014.

Christiane DULONG indique avoir participé aux réunions suivantes :

OTEM : élection du bureau, Christiane FOUILHAC et Daniel BARBE représentent notre territoire.

Commission tourisme : Cette commission se réunira le jeudi 10 juillet 2014.

ADMR : L'assemblée générale a eu lieu, Madame RAYNE a été réélue en tant que présidente.

Véronique BORDAT indique s'être rendue à l'invitation de l'espace jeune à la présentation du projet « décode le Web » réalisé par les jeunes adolescents inscrits à l'espace jeune. Ils ont réalisés des panneaux documentés et créés des jeux de sociétés sur le danger du web. Il a été également projeté un court métrage, joué, réalisé et monté par ces jeunes.

Samuel MESTRE reprend la parole pour indiquer qu'il a participé au bureau de la communauté de communes le 2 juillet 2014 au cours duquel les thèmes suivants ont été abordés :

. Commission association : vote des subventions aux associations,

. Commission jeunesse / enfance : Tarification des mercredis après midi du centre de loisirs (2.50 € à 7.50 € suivant les revenus) ; recrutement pour le TAP (temps activité périscolaire) ; confirmation de l'ouverture d'un lieu d'accueil à Coirac,

. Travaux Zone Activité Lafon de Médoue : les travaux ont débutés, et il y a d'ores et déjà un bon engouement pour cette zone.

INDEMNITE DE LA TRESORIERE

Dans le cadre de prestation de conseils, une indemnité est allouée à la trésorière. Samuel MESTRE propose de renouveler l'indemnité dans les mêmes conditions qu'en 2013 pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

NUMERO D'URGENCE

Compte tenu de l'indisponibilité temporaire de Patrick MAUMY, il a été décidé que Samuel MESTRE et Daniel RAOULT seront les personnes qui recevront les alertes sur leurs téléphones portables. Samuel MESTRE transmettra chaque alerte à l'ensemble des membres du conseil afin que ces derniers puissent communiquer autour d'eux.

MODIFICATION LISTE DELEGUES AUX SENATORIALS

Lors des élections des délégués aux sénatoriales, une erreur a été commise lors de l'établissement du procès verbal des opérations électorales du 20 juin 2014 concernant les suppléants qui n'ont pas été classés conformément à l'article L 288 du Code Electoral. Il y a lieu de rectifier l'ordre des suppléants compte tenu de l'égalité des voix et de l'âge respectif de la façon suivante :

- 1 – Christiane DULONG
- 2 – Véronique BORDAT
- 3 – Samuel MESTRE

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC

Samuel MESTRE indique qu'il a été adressé un courrier de demande de subvention à la DRAC pour les travaux de toiture de la salle, il en donne lecture devant le conseil. Il indique également avoir donné un accord de principe à Monsieur CAPPELLAZZO pour effectuer les travaux à l'automne. Nous pouvons espérer une aide pouvant aller de 15 à 40 %.

TOITURE SALLE DES FETES

Samuel MESTRE indique avoir fait intervenir Monsieur CAPPELLAZZO au niveau du grand bac de la toiture de la salle des fêtes suite à une infiltration d'eau. Monsieur CAPPELLAZZO a indiqué qu'il ne pouvait pas garantir la tenue de son intervention dans le temps. Il est envisagé de faire établir un devis à ce dernier pour remise en état.

CIMETIERE

Samuel MESTRE indique avoir demandé un devis à AGEDI pour le logiciel Win Cim pour la gestion du cimetière. Son coût est de 504,00 € HT.

Parallèlement, il serait judicieux de faire établir un plan de situation par un géomètre, coût estimé 1.400,00 €.

Après débat au sein du Conseil Municipal, la décision est prise de poursuivre pour le moment le travail commencé lors du précédent mandat : vérification des données déjà enregistrées puis de les compléter afin que l'on puisse engager la procédure d'abandon des tombes pour la Toussaint 2014. Karine BORDINI et Daniel RAOULT sont chargés de cette mission.

VOIRIE

Les travaux de petites réparations de la voirie doivent être effectués dans ces jours. La réception des travaux aura lieu le 22 juillet.

BULLETIN MUNICIPAL

Samuel MESTRE indique avoir rencontré Madame DUDOUSSAT avec Daniel RAOULT. Ils ont évoqué avec elle des articles sur l'histoire de la commune à insérer dans les prochains bulletins municipaux. Madame DUDOUSSAT s'est engagée à nous aider dans cette démarche.

Les autres sujets évoqués pour le prochain bulletin sont :

- . compte rendu des associations (arbre de Noël)
- . siphon
- . présentation de l'équipe du conseil (il est demandé à chacun de préparer un petit texte de présentation)
- . budget de la commune
- . chien errant.

Il est envisagé de sortir le bulletin municipal pour mi-septembre.

CONGES D'ETE

Catherine DELUGIN prendra ses congés du 8 au 31 Août.

Florence JAMET prendra ses congés du 20 juillet au 10 Août. Christiane DULONG se chargera de son planning de reprise.

Samuel MESTRE sera absent du 8 au 24 Août.

Christiane DULONG sera absente du 12 au 16 Juillet et du 12 au 24 Août.

Véronique BORDAT sera absente du 26 juillet au 2 Août.

La permanence durant les congés de Samuel MESTRE sera assurée du 8 au 12 août par Christiane DULONG et du 13 au 24 août par Véronique BORDAT.

QUESTIONS DIVERSES

Christiane DULONG indique avoir constaté sur les factures EDF l'application de pénalités de retard de paiement d'une part, et que d'autre part il lui semble que la consommation est élevée en particulier pour la salle des fêtes. Il y a peut être lieu de revoir le tarif de location de la salle.

Samuel MESTRE indique qu'il va se renseigner pour trouver un autre type de paiement par la mise en place d'une convention pour éviter l'application des pénalités. En ce qui concerne la consommation, il indique qu'une vérification va être effectuée sur les factures antérieures même si la consommation lui semble cohérente.

Samuel MESTRE indique avoir constaté un vitrail cassé dans le cœur de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 21 H 45.